

**BILAN DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL DE L'ESSONNE  
ANNEE 2011**

N°	Commune	demandeur	CDAC	décision	vote			nature du projet	surface actuelle (m2)	enseigne désignation	recours	CNAC	PC
					oui	non	abst.						
547D	<u>BRETIGNY SUR ORGE</u> ZAC des Sorbiers 40 rue Pierre Brossolette	SAS ATAC	06/01/11	autorisé	6			création d'un magasin SIMPLY MARKET	1 336 m <sup>2</sup>	SIMPLY MARKET			
548D	<u>FLEURY MEROGIS</u> rue Clément Ader ZA des Ciroliers	SASU EURO DEPOT IMMOBILIER	27/01/11	autorisé	6			extension de 2 160,48 m <sup>2</sup> de la surface de vente du magasin BRICO DEPOT en vue de porter sa surface à 9149,48m <sup>2</sup>	6 989 m <sup>2</sup>	BRICO DEPOT			
549D	<u>SAINT MICHEL SUR ORGE</u> Centre commercial Grand Bois 116 rue de Sainte Geneviève	SA PICARD SURGELES		accord tacite 23/02/11				extension d'un ensemble commercial par la création d'un magasin PICARD SURGELES DE 245m <sup>2</sup> de surface de vente	245 m <sup>2</sup>	PICARD SURGELES			
550D	<u>NOZAY</u> 90 route de Monthéry	SAS AGRALYS DISTRIBUTION	07/03/11	autorisé	8			extension d'un ensemble commercial par l'extension de 536,60m <sup>2</sup> de la surface de vente du magasin GAMM VERT, en vue de porter sa surface à 3013,60m <sup>2</sup>	2 477 m <sup>2</sup>	GAMM VERT			
551D	<u>BOUSSY SAINT ANTOINE</u> zone communale de la Marnière	SAS CORA	07/03/11	autorisé	9	1	1	extension de 1042m <sup>2</sup> de la surface de vente du magasin CORA en vue de porter sa surface à 10080 m <sup>2</sup>	9 038 m <sup>2</sup>	CORA			

## Feuille1

N°	Commune	demandeur	CDAC	décision	vote			nature du projet	surface actuelle (m2)	enseigne désignation	recours	CNAC	PC
					oui	non	abst.						
552D	<u>BOUSSY SAINT ANTOINE</u> zone communale de la Marnière	SAS CORA et SAS FONGALY IMMOBILIER	07/03/11	autorisé	9	1	1	extension de 4070m <sup>2</sup> de la surface de vente de la galerie marchande Val Yerres 2 en vue de porter sa surface à 7939 m <sup>2</sup>	3 869 m <sup>2</sup>	GALERIE MARCHANDE			
553D	<u>ETAMPES</u> angle de la rue des Lys et de la RD 191	SARL HAIR SCEAUX	05/04/11	autorisé	7			extension d'un ensemble commercial LECLERC par création au sein de la galerie marchande de 250 m <sup>2</sup> , d'un magasin FRANCK PROVOST de 59 m <sup>2</sup> , en vue de porter la surface de vente de la galerie marchande à 309m <sup>2</sup>		FRANCK PROVOST			
554 D	<u>VIGNEUX SUR SEINE</u> centre commercial Valdoly 8 rue de la Longueraie	SA AUCHAN FRANCE	28/04/11	autorisé	7	2	1	Extension d'un ensemble commercial Valdoly par l'extension de 3 570 m <sup>2</sup> de la surface de vente du magasin AUCHAN en vue de porter sa surface de 10430m <sup>2</sup> à 14000m <sup>2</sup>	10 430 m <sup>2</sup>	AUCHAN			
555 D	<u>MONTGERON</u> Zone commerciale Maurice Garin Lieu-dit la Mare à Boulanger	SAS BDM	20/06/11	autorisé	6	1	2	extension d'un ensemble commercial par la création d'un ensemble commercial de 3960m <sup>2</sup> comprenant 2 moyennes surfaces des secteurs de l'équipement de la maison-de la personne en vue de porter la surface de l'ensemble commercial existant de 11849m <sup>2</sup> à 15809m <sup>2</sup>	11 489 m <sup>2</sup>	Ensemble Commercial			

## Feuille1

N°	Commune	demandeur	CDAC	décision	vote			nature du projet	surface actuelle (m2)	enseigne désignation	recours	CNAC	PC
					oui	non	abst.						
556 D	VILLABE avenue des Courtes Epluches ZAC des Brateaux	Sté Civile de Placements Immobiliers IMMORENTE	20/06/11	autorisé	7		1	création d'un magasin de déstockage à dominante alimentaire de 527m <sup>2</sup>					
557 D	DRAVEIL angle de la rue Charles Mory et de l'avenue de l'Europe	SCI FRAMAT	20/06/11	autorisé	7		1	création d'un magasin de meubles JEAN COURAULT de 1 064m <sup>2</sup>		JEAN COURAULT			
558 D	LES ULIS zone industrielle de Courtaboeuf 6-8 avenue de l'Océanie	SAS RUBIS PROPERTY	23/06/11	autorisé	7		2	création d'un ensemble commercial de 14400m <sup>2</sup> comprenant un magasin CASTORAMA (13500m <sup>2</sup> )et un village des artisans (900m <sup>2</sup> )		Ensemble Commercial	CNAC 11/07/11 et 08/08/11- refusé le 10/11/11		
559 D	ANGERVILLE 14 rue du Pont Lafleur	SAS ANDIS et SCI LA TREILLE	23/06/11	autorisé	10			extension de 500m <sup>2</sup> de la surface de vente du magasin LECLERC en vue de porter sa surface de vente à 2990m <sup>2</sup>	2490m <sup>2</sup>	LECLERC			
560 D	LES ULIS rue de l'Aubrac	SAS PARIMALL ULIS2	23/06/11	autorisé	11			extension du centre commercial Ulis 2 par la création d'un moyenne surface de 622m <sup>2</sup> et d'une boutique de 230m <sup>2</sup> en vue de porter la surface de l'ensemble commercial de 26900m <sup>2</sup> à 27752m <sup>2</sup>	26 900 m <sup>2</sup>				

Feuille1

N°	Commune	demandeur	CDAC	décision	vote			nature du projet	surface actuelle (m2)	enseigne désignation	recours	CNAC	PC
					oui	non	abst.						
561 D	ETAMPES rue des Epinants ZAC du Bois Bourdon	SCCV VIENNE	13/09/11	autorisé	8	1	1	création d'un ensemble commercial composé de 9 cellules réparties sur 6730m <sup>2</sup> de surface de vente dont 100m <sup>2</sup> de surface extérieure, ainsi que 2 cellules réservées à la restauration et une cellule réservée à une activité de services	6 730 m <sup>2</sup>	Ensemble Commercial			
562 D	MILLY LA FORET zone d'activités le Chênet rue Chênet	Sté l'IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES	13/09/11	autorisé	7		2	extension de 3856m <sup>2</sup> de la surface de vente d'un ensemble commercial par l'extension de 1000m <sup>2</sup> de la surface de vente d'un magasin de bricolage BRICOMARCHE en vue de porter sa surface de 2965m <sup>2</sup> à 3965m <sup>2</sup> - la création d'un magasin NETTO de 999m <sup>2</sup> - la création de 2 moyennes surfaces de 1017m <sup>2</sup> et 840m <sup>2</sup> , en vue de porter la surface de vente de l'ensemble commercial de 5212m <sup>2</sup> à 9068m <sup>2</sup>	5 212 m <sup>2</sup>				

Feuille1

N°	Commune	demandeur	CDAC	décision	vote			nature du projet	surface actuelle (m2)	enseigne désignation	recours	CNAC	PC
					oui	non	abst.						
563D	MASSY _centre commercial -X% Voie de Briis	SOCIETE DU CENTRE COMMERCIAL DE MASSY	30/09/11	autorisé	6	2	3	restructuration et extension de 6606m <sup>2</sup> de la surface de vente du centre commercial -X% par la création de boutiques pour 2490m <sup>2</sup> de surfaces de vente supplémentaires, en vue de porter la surface de vente des boutiques de 2400m <sup>2</sup> à 4890m <sup>2</sup> -par la création de moyennes surfaces et remodelage des moyennes surfaces existantes pour 3700m <sup>2</sup> de vente supplémentaires, en vue de porter la surface des moyennes surfaces de 7056m <sup>2</sup> à 10756m <sup>2</sup> ,-ré-exploitation et réaménagement de 416 m <sup>2</sup> de surfaces de vente n'ayant plus le statut de vente en vue de porter la surfaces de vente des cellules de 3928m <sup>2</sup> à 4344m <sup>2</sup> , en vue de porter la surface totale du centre commercial de 13384m <sup>2</sup> à 19990m <sup>2</sup>	13 384 m <sup>2</sup>	Centre Commercial			
564D	FLEURY_MEROGIS zone d'activités de la Croix Blanche avenue du Hurepoix	SARL TOYS'R'US	30/09/11	autorisé	7			création d'un magasin TOYS'R'US	2 4 22 m <sup>2</sup>	TOYS'R'US			

## Feuille1

N°	Commune	demandeur	CDAC	décision	vote			nature du projet	surface actuelle (m2)	enseigne désignation	recours	CNAC	PC
					oui	non	abst.						
565D	FLEURY MEROGIS lieu- dit les Joncs Marins	SAS ICADE PROMOTION LOGEMENT	25/10/11	refusé		7		Modification substantielle de l'autorisation du 6 mai 2010 par la création d'un ensemble commercial de 1 437 m <sup>2</sup> de surface de vente comprenant une moyenne surface alimentaire de 1 231 m <sup>2</sup> et une surface de vente de 206 m <sup>2</sup> non attribuée		Ensemble Commercial			
566D	SAINTE GENEVIEVE DES BOIS ZAC de la Croix Blanche11 rue des Mares	Société Civile SACHA	03/11/11	autorisé	7			Modification substantielle du projet de création d'un ensemble commercial autorisé par la CDAC du 26 mai 2009,, comprenant 5 magasins non alimentaires totalisant 2695m <sup>2</sup> de surface de vente, par la création de deux magasins spécialisés en équipement de la maison de 540m <sup>2</sup> et 530m <sup>2</sup> , en remplacement de l'enseigne DOSRAMA retirée du projet et de l'enseigne initialement non spécialisée de 530m <sup>2</sup> sans modification des surfaces de vente					

## Feuille1

N°	Commune	demandeur	CDAC	décision	vote			nature du projet	surface actuelle (m2)	enseigne désignation	recours	CNAC	PC
					oui	non	abst.						
567 D	<u>CORBEIL ESSONNES</u> 41-49-51 avenue du 8 mai 1945	SCI EPICURE	03/11/11	refusé	2	5	2	création d'un ensemble commercial composé de 5 cellules totalisant 5970m <sup>2</sup> de surface de vente, dédiées à l'équipement de la personne (636m <sup>2</sup> et 1585m <sup>2</sup> ), équipement de la maison (1667m <sup>2</sup> et 1371m <sup>2</sup> ) et alimentaire (711m <sup>2</sup> )		Ensemble Commercial	recours CNAC 13/12/11		
568 D	<u>MONTGERON</u> Zone commerciale Maurice Garin Lieu-dit la Mare à Boulanger	SAS BRICORAMA FRANCE et la SAS LA MAISON DU 13EME	06/12/11	autorisé	8	1		Extension d'un ensemble commercial par la création d'un magasin BRICORAMA de 8 680 m <sup>2</sup> de surface de vente, totale dont 5 662 m <sup>2</sup> de surface intérieure, et 3018 m <sup>2</sup> de surface extérieure, en vue de porter la surface de vente de l'ensemble commercial de 15 809m <sup>2</sup> à 24 489 m <sup>2</sup>		BRICORAMA	recours CNAC 02/01 – 04/01/12 et 18/01/12		
569 D	<u>DRAVEIL</u> angle de la rue Charles Mory et de l'avenue de l'Europe	SCI AEV IMMO	06/12/11	refusé		3	6	Modification substantielle de l'autorisation du 20 novembre 2008 et non réalisé, par la création d'un ensemble commercial de 2 080m <sup>2</sup> de surface de vente répartie en un magasin STYLECO (850m <sup>2</sup> )-CHAUSS'EXPO (600m <sup>2</sup> )- THIRIET (300m <sup>2</sup> ) et deux magasins d'équipement de la personne (180m <sup>2</sup> et 150m <sup>2</sup> )	2 080 m <sup>2</sup>	Ensemble Commercial			